



Sécurité et Promotion du Cyclisme en Roannais

Office des Sports
Rue Général Giraud
42300 Roanne

N° Siret : 752 903 385 00017
securite-cyclisme-en-roannais@laposte.net

Président :
Bernard DUPERRON
Tél : 06 30 86 41 30

Vice-président :
Aimé MOLLIE
Tel 06/73/08/09/84

Secrétaire :
René BOUIT
Tel 06/87/05/57/91

Trésorier :
Pierre DISSARD

Assemblée Générale – 6 décembre 2018 de 18h30 à 20h30, Maison du Port - rue des Charpentiers - Roanne

Compte-rendu

Présents:

- Roland Mignard, adjoint au maire de Roanne (cadre de vie, urbanisme, voirie),
- Alain Astier, conseiller municipal délégué Riorges (voirie, déplacements),

Présidents et/ou membres de 7 clubs cyclistes :

- Cyclotouristes roannais: Michel Cuvelier, Michel Rougert
- ACL section cyclo Mably: Samuel Boyer, Didier Rivière
- AL Cours: Pierre Brivet
- Roanne Vélo FSGT: Nicolas Rochard
- CSADN cyclotourisme: René Bouit
- CSADN cyclisme: Bernard Duperron, Gérard Duret
- VRC Amplepuis: Bruno Zordan, Pierre Paillason
- Vélo Club Roannais: Ludovic Charnet

Adhérents individuels: Roland DELLA NAVE, Jean Claude Vadon, Jean Michel Espinas, Aimé Mollié, Pierre Dissard, Alain Fouilland

Excusés:

- Brigitte Dumoulin, conseillère départementale Roanne-1 (Roanne nord),
- Clotilde Robin, conseillère départementale Charlieu,
- Jérémie Lacroix, conseiller départemental Charlieu,
- Dominique Mattern, directeur du pôle ingénierie Ville de Roanne,
- Jacques Mangin, adjoint au maire du Coteau (commerce),
- Benjamin Chenaud, responsable Service Etudes au Département
- CR4C: Dominique Eono

Adhérents individuels: Jean Paul Perrin, Daniel Thevenet, Sabrina Pavesi, Guillaume Bouleux, Guy, Annie Bertrand, Charles Henri Vigouroux

1- Rapport moral par Bernard Duperron, président,

Cela fait 13 ans que notre association agit pour la sécurité des cyclistes. Actions se traduisant par des courriers, des contacts téléphoniques, des rendez-vous, des réunions de concertation avec les mairies, le département, l'agglomération, afin d'apporter l'avis et l'analyse des usagers cyclistes tant pour les déplacements utilitaires en ville que pour le sport et les loisirs.

Nous sommes aussi à l'écoute des avant projets d'urbanisme, mais aussi émettons des idées auprès des services concernés sur de possibles itinéraires cyclistes et modes doux.

En particulier, au cours de cette année, nous avons suivi avec attention la réalisation de la voie verte "Véloire" inaugurée le 23 juin. A ce sujet il convient de remercier le Département, ainsi que la communauté de communes Charlieu- Belmont pour le respect des délais, et la qualité de cet équipement cyclable structurant pour notre région roannaise.

A noter que les aires de repos et aménagements restent à la charge des communes traversées. SPCR a proposé des boucles cyclotouristes de 20 à 40 km au Département afin de compléter l'offre touristique.

Elle est reconnue comme interlocuteur représentatif et fiable, d'esprit constructif, sur les points noirs présentant un danger, les projets de voirie ou d'urbanisme.

Au cours de cette année, notre secrétaire, Charles Henri Vigouroux a du, pour raisons familiales, se retirer de sa fonction de secrétaire. René Bouit a pris le relais.

2- Rapport d'activité par René Bouit, secrétaire, illustré en diaporama

Le diaporama est accessible depuis le site internet: <http://velosecuriteroannais.fr/association/>

2.1- Réunions tenues durant cette année:

SPCR a tenu pour l'essentiel:

- 4 réunions de concertation avec la ville de Roanne
- 1 réunion avec la ville de Riorges
- 1 réunion avec le Départemental
- 1 réunion avec Roannais Agglomération
- des réunions mensuelles d'association

2.2- Circulation dans les rues piétones:

Après la manifestation du samedi 21 janvier, une réunion s'est tenue le 31 janvier avec les élus et services de la ville de Roanne aboutissant à définir :

- des plages horaires pour la circulation des cyclistes
- des modalités pratiques pour les cyclistes riverains
- une signalétique adaptée aux entrées des rues concernées

2.3- Aménagements cyclables réalisés en 2018 :

- **par le Département :**
- La voie verte "Véloire" entre Roanne et Saint Pierre la Noaille inaugurée le 23 juin 2018.
Cette voie verte est très fréquentée et est très appréciée. Un système de comptage sera mis en place pour la saison 2019.

- **par la communauté de communes Charlieu - Belmont :**

- La voie verte entre Pouilly sous Charlieu et Charlieu inaugurée également le 23 juin 2018.

- **par la ville de Riorges:**

- Rue Pierre Dubreuil, à proximité de l'école élémentaire de Beaucueil: suppression de places de stationnement pour privilégier la continuité de la bande cyclable.

par la ville de Roanne :

- Boulevard du Cimetière: réfection de la chaussée et nouveau traçage de la bande cyclable,
- Réfection de la chaussée bord de canal de la station d'épuration à la SPA dans la continuité de la voie verte,
- Création d'une rampe d'accès à la Levée de la Loire à partir de la rue du Rivage
- Rue Pierre Dépierre: une piste bidirectionnelle à hauteur du square des Martyrs et un aménagement du carrefour Levée du Renaison sont effectués. D'autres aménagements suivront au fur et à mesure du rachat de propriétés par la ville.
- Bandes cyclables retracées rue Alsace Lorraine

2.4- Projets urbains et concertations

Roanne Projets "Bord de Loire"

Le projet "Bords de Loire" inclut deux cheminements cyclables, modes doux dont un sur la levée de la Loire. Monsieur Mignard confirme les itinéraires prévus.

- Plans de circulation de Roanne et du Coteau. Nous insistons pour que les deux bureaux d'études travaillent en concertation car il y a interaction des flux de véhicules et qu'ils consultent notre association représentative de tous les usagers à vélo.
Les déplacements à vélo doivent être pris en compte dans les plans de circulation : bandes cyclables, passages protégés pour piétons et cyclistes, contre-sens cyclables, sas aux feux tricolores, tourne-à-droite vélos, stationnements des vélos.
Nous espérons que ce sera l'occasion de régler enfin le problème de la sécurité des cyclistes sur le pont de la Loire entre Roanne et Le Coteau.

2.5- Parmi les points noirs cyclistes

Pont de la Loire entre Pouilly sous Charlieu et Briennon:

A l'usage, il s'avère que les bandes cyclables du pont de la Loire entre Briennon et Pouilly sous Charlieu sont glissantes par temps de pluie. Un accident impliquant plusieurs cyclistes a eu lieu à cet endroit.

Les bordures sont aussi une source de danger car à hauteur des pédales, et avec un bord à angle vif

SPCR est intervenu auprès du Conseil Départemental avec une réponse par courrier du 21 juin indiquant la prise en compte. SPCR a effectué une relance pour connaître l'avancement des actions envisagées.

Dangerosité de la RD 27 entre la caserne CRS 34 et Mably-bourg

- Ce point avait déjà été présenté lors de la dernière AG.
- Lors de la réunion du 19 janvier avec le Département, celui-ci s'est engagé à ce que des surlargeurs fonctionnelles sécurisant les cyclistes soit réalisées lors d'une prochaine réfection de la chaussée.

La traversée du pont de la Loire entre Roanne et Le Coteau:

- La ville de Roanne envisage de dédié un trottoir aux cyclistes et l'autre trottoir aux piétons. SPCR préconise plutôt que chacun des trottoirs soit partagés entre cyclistes et piétons, en matérialisant la séparation des flux par un traçage au sol à l'instar de ce qui existe sur le pont de Bellerive à Vichy présentant la même configuration et sensiblement les mêmes flux.

Quai du Commandant Lherminier:

Une nouvelle fois, SPCR souligne l'impraticabilité de cette piste revêtue de gore, avec plusieurs entrées et sorties de parking, et divers obstacles tel que des poubelles se trouvant sur l'itinéraire.

Monsieur Mignard note que les panneaux ronds "d'obligation" ne sont pas adaptés, et qu'à minima, il convient de remplacer ces panneaux par des panneaux carrés de "recommandation".

Rond point Dorian - rue Pierre Dépierre:

P. Brivet émet une alerte au sujet du marquage cyclable à risque au sortir du rond point Dorian.

JM. Espinas émet une remarque concernant le sas cycliste de la rue Pierre Dépierre: le sas est positionné trop en avant par rapport aux feux tricolores.

Egalement, l'accès à la piste bidirectionnelle en venant de la rue Pierre Dépierre, au droit du square des Martyrs, n'est pas suffisamment signalé.

Etat très dégradé des deux routes desservant l'aéroport, empruntées par de nombreux cyclistes :

- Monsieur Astier confirme que la route du Combray pour Riorges, ainsi que la jonction "aéroport-RD9" pour Saint Léger seront refaites en 2019 avec bandes cyclables de chaque côté.

Rue Henri Desroche et Joanny Augé :

- Ces rues très dégradées sont en cours de réfection actuellement par les villes de Riorges et Roanne (pour la rue Desroche limitrophe aux deux villes).

2.6- Site internet

L'association a fait réaliser un site internet au cours du premier semestre. Le site a été opérationnel le 23 juin 2018 (pour mémoire, à la même date que l'inauguration de la voie verte!)

Ce site a été financé par SPCR, ainsi que par une subvention de la Conseillère Départementale B. Dumoulin. Le coût du site de 1200 euros a entamé sérieusement la trésorerie de l'association. Ce choix est assumé compte tenu qu'il paraissait très important d'avoir un outil de communication actuel.

Le site permet entre autre à chaque cycliste de remonter des informations soit par un formulaire "contact", soit par un formulaire spécifique pour toute remarque concernant la voirie d'agglomération du roannais, qu'elle soit communale, départementale ou agglomération.

Ce sont Guy Bertrand et René Bouit qui sont en charge de la mise à jour. Celle-ci se fait mensuellement.

2.7- Nouveautés du code de la route en faveur des piétons et des cyclistes:

Une présentation est faite concernant les nouveautés du code de la route en faveur des piétons et des cyclistes.

Les nouveautés du code de la route sont disponibles sur le site internet de SPCR.

2.8- Plan Vélo et mobilités actives

Ce plan vélo et mobilités actives national a été présenté le 14 septembre. SPCR a reçu de la part de la Fédération des Usagers de la Bicyclette - FUB - quelques exemplaires d'un guide destiné à faciliter la compréhension de ce plan vélo en fonction de sa position: collectivités, employeur, vélociste...

D'autres exemplaires sont en cours de commande. SPCR distribuera ces exemplaires dans les services techniques des mairies et auprès des élus.
Le plan vélo est disponible sur le site internet SPCR.

2.9- Accidents

Cette année 2018 a encore été marquée par plusieurs accidents de cyclistes. Bien qu'il n'y ait eu que des blessés, P. Brivet fait remarquer qu'un des accidentés (accidenté à Combre) a mis fin à ses jours dans la semaine qui a suivi, consécutivement à l'accident.

Il a été rappelé que les cyclistes doivent en premier veiller à leur propre sécurité en étant visibles : gilets jaunes ou vêtements clairs, éclairage la nuit.

Nota: Il s'avère que à l'heure où nous tenions ce discours, un cycliste a été renversé mortellement à Parigny, l'enquête étant en cours pour connaître les causes de l'accident.

Approbation des rapports moral et d'activités:

Les rapports moral et d'activités sont approuvés à l'unanimité.

3- Bilan financier, par le trésorier Pierre Dissard

Recettes : 622,83 € (cotisations, subvention mairie de Mably, intérêts livret).

Dépenses : 1737,12 € (frais de bureau, déplacements, frais de réception, renouvellement carte bancaire, site internet).

Bilan : déficitaire de 1114,19 €.

A la date de l'AG le solde sur le compte est de 395,88 €.

Approbation du rapport financier:

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

4- Renouvellement du Conseil d'administration et élection du bureau

Le Conseil d'administration avec 11 membres sont tous élus à l'unanimité avec la composition suivante:

Président : Bernard Duperron ; vice-président: Aimé Mollié ; trésorier: Pierre Dissard ; secrétaire : René Bouit.

Autres membres actifs : Roland Della Nave, Jean Michel Espinas, Alain Fouillard, Jacques Mangin, Michel Rougert, Jean-Claude Vadon, Charles Henri Vigouroux.

L'assemblée générale s'est terminée à 20h30 par le pot de l'amitié.

**Les réunions de l'association sont ouvertes à tous les adhérents et sympathisants
chaque 2^{ème} jeudi du mois à 18h30, Maison du Port, rue des Charpentiers à Roanne.**

Compte rendu rédigé par R. Bouit
Validé par B. Duperron et Aimé Mollié